

PRIORISATION 2014-2015 DU PACTE RURAL : DIX-SEPT PROJETS SUBVENTIONNÉS

VAL-D'OR, LE 18 JUIN 2014. – Durant la séance ordinaire du conseil du 18 juin, les maires ont annoncé les montants accordés dans le cadre de la priorisation du Pacte rural pour l'année 2014-2015. Un montant total 380 821 \$ a été accordé et partagé entre 17 projets liés au développement rural du territoire.

Projet	Endroit	Montant accordé
Réfection des maisons scandinaves et cabane à sucre	Kiscisakik	45 000 \$
Réaménagement de la cour d'école	Rivière-Héva	40 000 \$
Aménagement du centre communautaire de Vassan	Quartier Vassan	44 000 \$
Rénovation du Centre communautaire de St-Edmond	Quartier Vassan	7 369 \$
Isolation du grenier et dalle à eau au Club de l'Âge-d'Or	Senneterre-ville	3 550 \$
Maison du citoyen de Dubuisson	Quartier Dubuisson	20 000 \$
Rénovation du Centre communautaire de Louvicourt	Quartier Louvicourt	25 000 \$
Remplacement des fenêtres et réfection du plancher de la Fabrique St-Edmond de Vassan	Quartier Vassan	3 354 \$
Implantation d'un monument publicitaire	Rivière-Héva	25 000 \$
Place du marché projet de structure permanente	Val-d'Or	50 000 \$
Construction d'un quai et remise à canots, site Shabotgamak (lac Parent)	Senneterre-paroisse	5 950 \$
Nouvelle fenestration au club de golf	Senneterre-ville	10 816 \$
Parc du centenaire et Belcourt et son histoire	Belcourt	26 000 \$
Rénovation au Club de curling de Senneterre	Senneterre-ville	16 182 \$
Monument autochtone à l'entrée sud de la Ville de Senneterre	Senneterre-ville	40 000 \$
Circuits touristiques de géocaching	Senneterre-ville	3 600 \$
Agent de développement rural	MRCVO	15 000 \$
TOTAL :		380 821 \$

Le Pacte rural

La Politique nationale de la ruralité 2014-2024 vise à assurer le développement des communautés rurales en misant sur leur diversité et leurs particularités et à garantir l'occupation dynamique du territoire québécois. La MRC de La Vallée-de-l'Or a le mandat d'appliquer cette politique sur son territoire et de redistribuer les fonds qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec.

Prochaine priorisation

La prochaine priorisation des projets aura lieu au cours de l'année 2015, mais aucune date n'est encore officialisée. De plus amples informations seront diffusées dans les prochains mois. Le formulaire de demande d'aide financière sera disponible dans les hôtels de ville, à la MRC de La Vallée-de-l'Or et au www.mrcvo.qc.ca.



– 30 –

Source : Jenny-Lee Falardeau
Agente en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
jennylee.falardeau@mrcvo.qc.ca

